

Rapport Annuel D'activité 2019

Pays des Achards



Communauté de Communes du Pays des Achards

ZA Sud-Est - 2, rue Michel Breton

CS 90116

85150 Les Achards

02.51.05.94.49

www.cc-paysdesachards.fr



Sommaire

Edito du Président	p 3
PRÉSENTATION DU TERRITOIRE	p 4
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	
- Le conseil communautaire	p 5
- Les commissions de travail.....	p 6
- Le projet communautaire	p 7
- Organigramme des services	p 8
DIRECTION GÉNÉRALE	
- Secrétariat général	p 9
- Communication	p 9
- Systèmes d'information	p 10
PÔLE RESSOURCES	
- Finances	p 12
- Ressources humaines	p 15
- Marchés publics	p 16
PÔLE DÉVELOPPEMENT	
- Développement Economique	p 17
- Cadre de Vie - SIG	p 17
- Animations culturelles	p 18
- Office de Tourisme	p 19
- Prévention seniors	p 22
- Réseau des Bibliothèques des Achards.....	p 24
PÔLE ENFANCE-JEUNESSE	
- Transports scolaires	p 25
- Scolaire/Restauration scolaire.....	p 26
- Relais Assistant(e)s Maternel(le)s /Parentalité.....	p 29
PÔLE URBANISME	p 32
PÔLE SERVICES TECHNIQUES	
Environnement	
- Assainissement Non Collectif	p 34
- Assainissement Collectif	p 35
- Collecte et traitement des déchets.....	p 37
Infrastructures	
- Patrimoine bâti.....	p 39
- Voirie.....	p 40
CENTRE AQUATIQUE	p 41

EDITO DU PRÉSIDENT



2019 aura été une année porteuse de projets toujours axés vers le bien vivre, « marque de fabrique » de notre territoire.

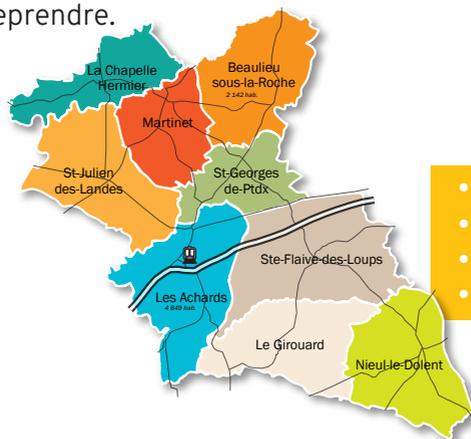
Parce que le bien vivre passe aussi par un bon environnement ; l'année passée, nous annonçons le lancement du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Cette année, avec vous, nous en avons défini les contours, nous permettant ainsi de déterminer les actions à mener. Car lorsqu'il s'agit de développement durable, chaque geste compte.

C'est dans cette optique que nous avons lancé une étude préalable afin de construire, à Martinet, une nouvelle déchèterie et que nous entendons poursuivre les actions de prévention des déchets dans les années à venir.

Le bien vivre, c'est aussi le bien vivre « ensemble ». Nous avons acquis, en 2017, la compétence enfance-jeunesse. Nous permettant d'accompagner à la fois les enfants et les parents du Pays des Achards. Depuis le 1er janvier 2019, avec le service « prévention seniors », nous nous faisons une joie d'accompagner nos anciens au quotidien. Ils sont la mémoire, les témoins de l'évolution du dynamisme et de l'attractivité de notre territoire.

Une terre où il fait bon vivre, c'est un territoire qui aide à l'exercice de la citoyenneté. Comme nous le savons, aujourd'hui la dématérialisation et l'outil numérique sont des facilitateurs. Cette année, pour la première fois, la communauté de communes a reçu le label 5@ « territoire internet » plus haute distinction remise par l'association Villes Internet : preuve que nous avons à cœur de permettre à chacun et chacune d'avoir accès aux services (numériques) de sa collectivité.

Vous découvrirez au fil des pages, les actions menées par nos services dans le but de continuer de faire du Pays des Achards, la terre où il fait bon vivre, s'évader, entreprendre.



Patrice PAGEAUD

Président de la
Communauté de Communes
du Pays des Achards

- Territoire rétro-littoral
- 9 communes
- 226 km²
- + de 20 000 habitants

PRÉSENTATION

La Communauté de Communes du Pays des Achards est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), qui assure des missions de service public. Les missions de la Communauté de Communes sont définies dans ses statuts, et découlent des compétences transférées par les communes.

Historique

Créée en **1993**, à l'initiative du maire de La Mothe-Achard Michel Breton, elle regroupe alors 10 communes et compte :

- 2 compétences obligatoires : aménagement de l'espace et développement économique.
- 1 compétence optionnelle : environnement.

- **1998**, le 1er siège voit le jour dans la zone d'activité Sud des Achards.

- **2010**, la commune de Beaulieu-sous-la-Roche est intégrée.

- **2011**, construction du nouveau siège et des ateliers, ZA Sud-Est des Achards.

- **2013**, la communauté de communes compte :

- 6 compétences optionnelles : environnement, logement et cadre de vie, voirie, équipements culturels et sportifs, action sociale et assainissement.
- 5 compétences facultatives : protection incendie, protection civile et sécurité routière, équipements d'intérêt communautaire, développement culturel, accueil des grands passages de gens du voyage et communication électronique.

- **2014**, d'autres compétences s'ajoutent :

- au titre des compétences obligatoires : au sein des actions de développement économique : le développement, la promotion et l'animation du territoire (création et gestion de l'office de tourisme)
- au titre des compétences optionnelles : construction et gestion du centre aquatique intercommunal.

- **2015** : création d'un service commun d'instruction du droit des sols.

- **2016** : approbation des nouveaux statuts avec le transfert de nouvelles compétences au 1^{er} janvier 2017 de l'Enfance jeunesse et du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

- **2017** :

- départ de la commune de Saint-Mathurin
- commune nouvelle Les Achards, issue de la fusion de La Mothe-Achard et de La Chapelle-Achard.

- **2018** : extension du siège, après 8 mois et demi de travaux.

- **2019** : prise de compétence Prévention seniors attribuée à la Communauté de Communes au 1^{er} janvier 2019.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

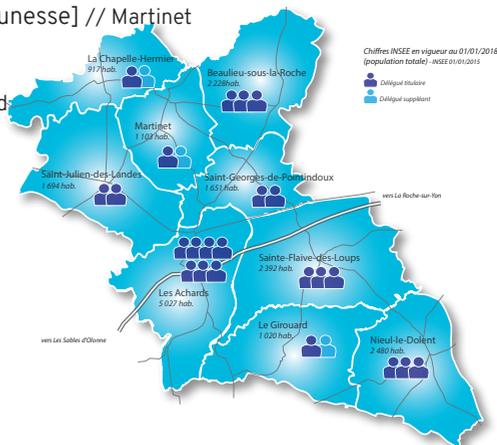
La communauté de communes est administrée par un **conseil**, organe délibérant, composé d'élus membres des conseils municipaux. Le conseil élit un **Président**, des **vice-présidents** et un **bureau**. La répartition des élus de chaque commune au sein du conseil est fonction du nombre d'habitants par commune.

Elections 2014 : le 16 avril 2014, le nouveau conseil s'est réuni pour la première fois et a procédé à l'élection de son Président : **Patrice PAGEAUD**, maire de Sainte-Flaive-des-Loups. Ce conseil est en place pour un mandat de 6 ans, de 2014 à 2020, compte **26 membres**, 23 titulaires et 3 suppléants.



Membres du bureau (2019)

- Patrice PAGEAUD, Président // Ste-Flaive-des-L.
- Daniel GRACINEAU, Vice-Président [Développement économique et aménagement du Territoire] // Les Achards
- Joël BRET, Vice -Président [Conseil d'Exploitation de l'Office de tourisme, Services aux personnes] // St-Julien-des-L.
- Dominique DURAND, Vice-Président [Administration générale] // Nieul-le-Dolent
- Jean-François PEROCHEAU, Vice-Président [Environnement] // St-G.-de-Pointdx
- Jean-Luc BRIANCEAU, Vice-Président [Infrastructures] // commune déléguée La Chapelle-Achard
- Alain PERROCHEAU, Vice-Président [Enfance-Jeunesse] // Martinet
- Sébastien PAJOT // La Chapelle-Hermier
- Claude GROUSSIN // Beaulieu-sous-la-Roche
- Michel VALLA // commune déléguée La Mothe-Achard
- Auguste GRIT // Le Girouard



LES COMMISSIONS DE TRAVAIL (mise à jour 2019)

Les commissions, placées sous la responsabilité d'un vice-président, regroupent 1 conseiller par commune et ont été ouvertes aux conseillers municipaux non communautaires.

Commission Economie et Aménagement du Territoire

(Zones d'activités, activités économiques et emploi, SCOT, habitat et urbanisme)

D. Gracineau, G. Mallard, J-L. Brianceau, S. Pajot, A. Grit, D. Hillairet, E. Ferre, J-F. Perocheau, C. Guerineau, S. Hocquard.

Commission Administration Générale

(Finances, fiscalité, technologies de l'information et de la communication, mutualisations)

D. Durand, G. Mallard, D. Choisy, S. Pajot, O. Haquette, F. Masson, M. Valla, J-F. Perocheau, J. Bret, P. Pageaud.

Commission Environnement

(Gestion des ordures ménagères, assainissement, gestion différenciée, entretien et restauration des cours d'eau, lutte contre les ennemis des cultures et plantes envahissantes)

J-F. Perocheau, J. Dieu, G. Rapiteau, D. Moizeau, J. Chauvin, C. Brianceau, E. Ferre, A. De Parseval, J. Bret, S. Hocquard, C. Groussin.

Commission Infrastructures

(Voirie, sentiers, signalisation et bâtiments)

J-L. Brianceau, C. Groussin, G. Rapiteau, A. Grit, P. Bret, M. Valla, D. Chateigner, J-F. Perocheau, J. Brianceau, J. Perrocheau.

Commission Services aux personnes

(Centre Aquatique, Réseau des bibliothèques)

J. Bret, N. Fraud, O. Degrange, B. Lecocq, I. Parage, C. Guilloteau, C. Pothier, A. De Parseval, C. Guerineau, E. Boutolleau.

Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme

(Animation culturelle, itinéraires de randonnées et geocaching, promotion et identification du territoire)

J. Bret, N. Fraud, D. Choisy, S. Pajot, A. Grit, A. Perrocheau, C. Brianceau, C. Pothier, A. De Parseval, E. Boutolleau, 9 professionnels du tourisme.

Comité de pilotage Enfance-Jeunesse

(Petite-enfance, extrascolaire, périscolaire, scolaire, transports)

A. Perrocheau, maires, N. Fraud, C. Pothier, E. Boutolleau, M-A. Chevillon-Mornet, J. Colard, O. Degrange, K. Dubois, O. Haquette, J. Lambert, E. Mareix.

5 commissions émanent du comité de pilotage : Projet éducatif / Accueils Collectifs de Mineurs / Restaurants Scolaires / Affaires Scolaires / RAM.

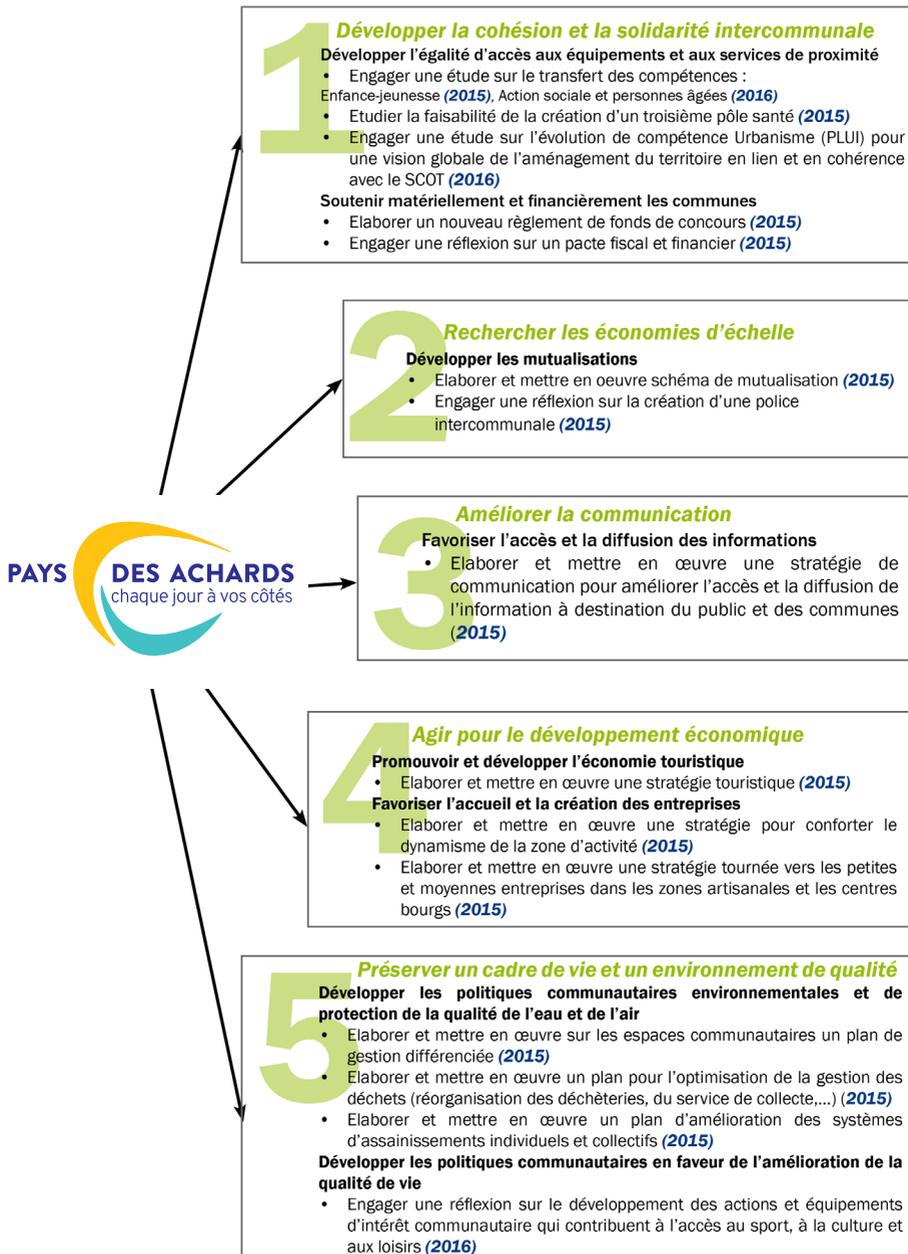
Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat

P. Pageaud, C. Groussin, A. Loirat, J-L. Brianceau, S. Pajot, A. Grit, D. Gracineau, A. Perrocheau, P. Bret, D. Durand, D. Chateigner, J-F. Perocheau, H. Suaud, J. Bret, C. Guerineau, J. Perrocheau.

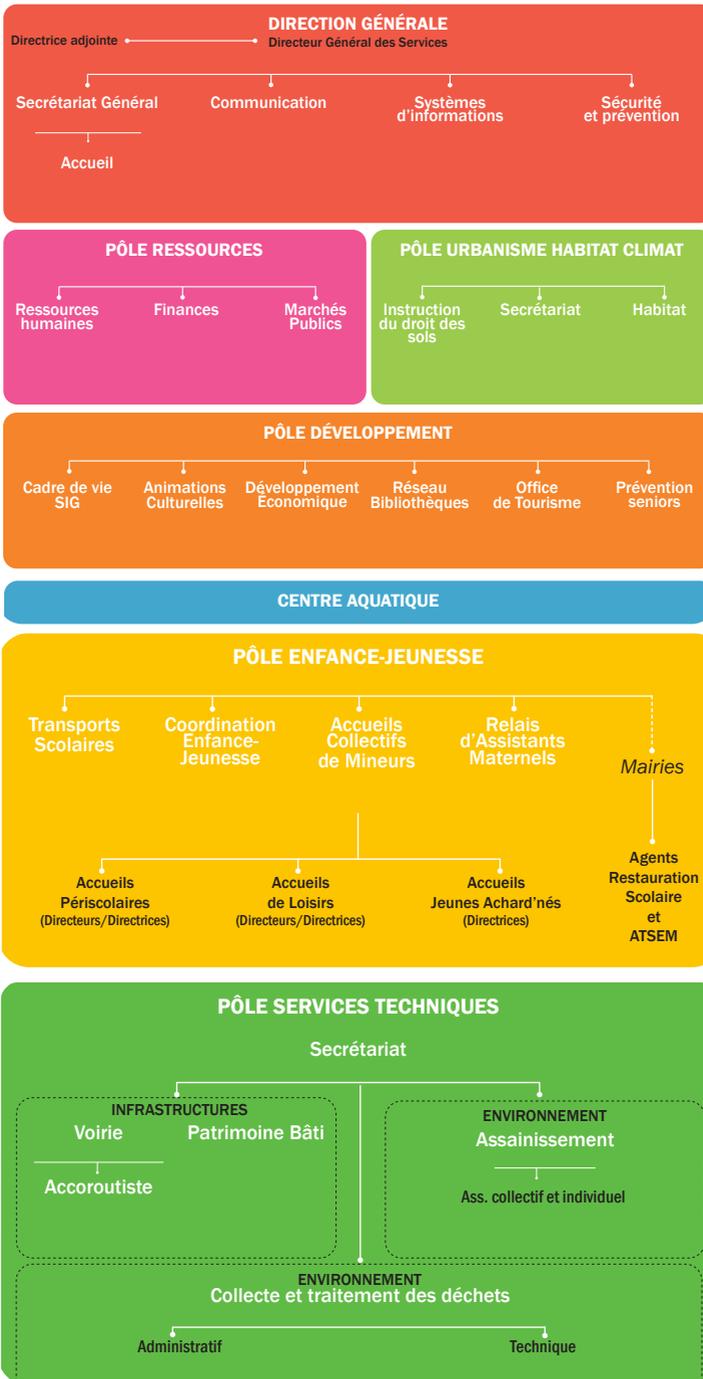
LE PROJET COMMUNAUTAIRE 2014-2020

Chaque conseil municipal du Pays des Achards a été amené à parler de sa vision de l'action communautaire et du rôle attendu de la communauté de communes dans les prochaines années.

Ainsi, le Président et le conseil communautaire ont élaboré le **projet communautaire**, organisé en 5 grandes orientations :



ORGANISATION DES SERVICES



DIRECTION GÉNÉRALE

Secrétariat général / Communication

SECRETARIAT GÉNÉRAL

ACCUEIL

Nombre d'appels téléphoniques en 2019 : environ **15 000 appels** recensés, répartis entre

- l'accueil
- le service « Collecte et traitement des déchets »
- le service « Assainissement collectif et individuel »
- le service « Habitat – Urbanisme - Climat »
- le service « Comptabilité - Finances »

Courriers

- **5 488 (soit + 11%)** courriers reçus (**4 915** en 2018)
- **16 325 (soit +12%)** courriers envoyés (**14 598** en 2018)
- Dépenses d'affranchissement : **19 930€ (soit -3%)**

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Actes administratifs soumis au contrôle de légalité : **1 083** (1 052 en 2018)

- soit :
- **257** délibérations du conseil communautaire
 - **333** décisions du Président
 - **7** arrêtés règlementaires
 - **486** arrêtés du personnel

COMMUNICATION

RÉFLEXION SUR LE NOUVEAU SITE

Le service Communication a porté cette année une réflexion sur la refonte de notre site internet, le site actuel datant d'environ 10 ans. Le prestataire, Z&Ko, a été choisi en octobre 2019 pour une mise en place en avril 2020.

RÉUNION ANNUELLE 2019

La réunion annuelle s'est déroulée à La Chapelle-Hermier. Cette soirée a été l'occasion d'écouter et échanger avec Aurélien DELPIROU- Maître de conférences à l'École d'urbanisme de Paris, chercheur au sein du laboratoire Lab'urba, Rédacteur en chef à Métropolitiques. Il nous a fait part de sa vision des intercommunalités en France, de l'avenir des actions publiques et du bloc local.

La soirée a été clôturée par un buffet convivial et de quelques traits de caricature. Un caricaturiste coloriste était présent en 2e partie de soirée, pour quelques portraits.



Budget total communication 2019
215 000 €

- **116 000 € Budget Principal**
- **45 000 € Ordures Ménagères**
- **11 000 € Centre Aquatique**
- **43 000 € Office de Tourisme**

SYSTÈMES D'INFORMATION

Wifi

Le service informatique administre la mise à disposition des accès Wifi à l'Espace Culturel des Achards et du camping communal de Martinet dans le cadre de ses missions du service mutualisé

Via le syndicat e-Collectivités, le service informatique déploie du Wifi pour le public afin de le faire bénéficier d'une connexion internet dans le respect de la réglementation en vigueur.

Nouvelle infrastructure informatique

Le développement du service commun informatique et son fort potentiel ont obligé la Communauté de Communes du Pays des Achards à s'interroger sur sa feuille de route et son schéma directeur informatique. Un audit informatique a permis de faire le point sur les métiers et les projets en matière de numérique. Il a abouti à la définition d'une architecture cible (virtualisation) et d'une organisation adaptée du service commun. Par conséquent, le service informatique a mis en place une nouvelle infrastructure informatique avec l'acquisition de nouveaux serveurs afin d'augmenter l'espace de stockage et de sauvegarde. Une seconde salle informatique de secours a également été aménagée pour sécuriser le système d'information. Ainsi il a pu être amélioré pour répondre aux attentes des utilisateurs et aux futurs projets.

Liseuses à la médiathèque

Le réseau des bibliothèques du Pays des Achards a pour mission, l'accès du plus grand nombre à la lecture et aux différentes formes de l'écrit. À ces fins, la CCPA met à disposition des adhérents des liseuses électroniques prêtées par la Direction des Bibliothèques de la Vendée. Par conséquent le service informatique en collaboration avec Mr William Thomas a rédigé une charte d'utilisation de ce matériel.

Formation pour les seniors

Le Pays des Achards est un territoire attractif pour les personnes de plus de 60 ans. La CCPA porte une attention toute particulière au bien-être comme à l'épanouissement des seniors au quotidien. La CCPA s'engage dans la mise en œuvre d'un programme de prévention à destination des seniors ainsi que dans la mise en œuvre d'un programme riche et varié d'ateliers de prévention à destination des seniors.

Ces ateliers thématiques sont toujours animés par des professionnels et proposés sous différentes formes. L'un des objectifs est de permettre aux seniors d'accéder à l'outil numérique afin d'être le plus autonome possible pour communiquer.

Logiciel RH

Etant donné que la gestion de la paie a été récupéré par le service RH, il a été nécessaire d'équiper le service d'un logiciel dédié. Un marché a été rédigé afin d'acquérir un logiciel spécifique. Ce logiciel, installé en 2019, a permis de reprendre la gestion des dossiers des agents. La configuration et la formation va continuer en 2020 afin d'aboutir à la réalisation de la première paie au mois de janvier 2021.

Logiciel Métier Assainissement

Afin d'optimiser la gestion et le suivi des installations d'assainissement autonome et des contrôles de conformité des raccordements, le service assainissement a fait l'acquisition d'un logiciel métier spécialisé. Cet outil simplifie la rédaction des rapports de contrôle et courriers aux usagers et permet une gestion des données avancée.

Site internet CCPA

Le Site internet de la Communauté de Communes a été réalisé en 2010 par la Société Naviciel. Il est de conception ancienne et souffre d'un vieillissement global de sa structure et de sa navigation. La compatibilité sur supports mobiles n'est pas optimisée. Il ne correspond plus aux attentes des internautes. Il a donc été décidé de procéder à la refonte

intégrale à partir d'un socle technique de dernière génération afin de fournir aux usager un site plus attractif et intuitif. Une consultation a donc été lancée au cours du 2^e semestre 2019. Un cahier des charges spécifique a été élaboré permettant de sélectionner une agence pour une mise en place du site en avril 2020.

Plan numérique des écoles

La CCPA poursuit ses efforts dans le développement des usages numériques dans les établissements scolaires. Un plan numérique des écoles a été réalisé avec l'animateur TICE en tenant compte des contraintes budgétaires, juridiques et sécuritaires (restriction d'accès à des sites internet) et d'harmonisation des pratiques éducatives.

TBI des écoles

La Communauté de Communes du Pays des Achards continue de déployer chaque année dans chaque école **l'installation de tableaux numériques interactifs**. Cet équipement a vocation à enrichir l'apprentissage éducatif, en le rendant plus collaborative.

La mise en place d'un tableau interactif permet une généralisation de l'usage du numérique dans les écoles. En donnant accès à cet équipement à l'ensemble des écoles, la communauté de communes a la volonté de généraliser l'usage de tableaux numériques interactifs dans l'ensemble des écoles publiques du territoire par l'intermédiaire des communes. Une sensibilisation des utilisateurs a permis de développer l'interactivité de l'outil pour rendre l'apprentissage plus dynamique et collaboratif.

ter une grande quantité d'impression.

Gestion des incidents pour les écoles

Le service commun informatique et téléphonie de la Communauté de Communes du Pays des Achards et de ses communes membres s'est doté d'un logiciel (libre) de gestion des incidents pour les écoles. Cet outil en ligne permet à tous les utilisateurs du réseau intercommunal de signaler tout dysfonctionnement ou formuler toute demande concernant le réseau informatique et téléphonie. Les tickets

(interventions) du service donnent lieu à l'édition d'un tableau de bord concernant l'activité des agents du service informatique du Pays des Achards.

Parc informatique

Le service informatique continue le déploiement du numérique sur le territoire avec l'acquisition de nouveaux PC, photocopieurs et tableaux interactifs.

Villes Internet

Chaque année depuis 2012, le Pays des Achards évalue son action au regard **des enjeux numériques auprès de l'association Villes Internet**.

C'est une façon d'encourager le déploiement d'expérimentations locales pour des usages raisonnables et raisonnés des outils numériques.

Cette année le territoire reçoit la plus haute distinction : **le Label Territoire Internet 5@**.

L'obtention de ce label est un signal fort de l'existence de services publics numériques locaux et de l'engagement des élus et agents territoriaux.

Aménagement numérique

Le Pays des Achards a également fait de **l'aménagement numérique et le déploiement du Très Haut Débit une priorité**. En lien avec Vendée Numérique, nous finalisons cette année l'arrivée de la fibre optique dans toutes les zones d'activités et les sites publics.

Sécurisation du siège

Un outil numérique pour la gestion du temps de travail via un badge a été mis en place en 2013.

Afin de sécuriser le siège de la Communauté de Communes, il a été convenu de mettre en place un contrôle d'accès et un système d'alarme fonctionnant avec ce même badge.



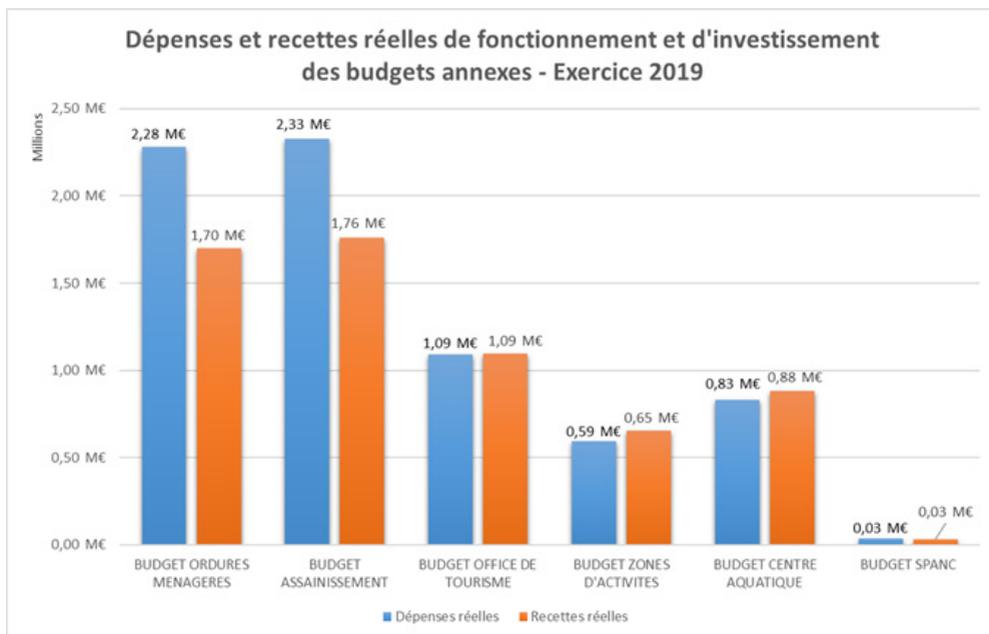
FINANCES

BUDGETS



Budget principal 2019

	Dépenses réelles	Recettes réelles
Section de fonctionnement	13 508 001 €	16 568 066 €
Section d'investissement	2 975 855 €	2 587 648 €



FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

Taux d'imposition intercommunaux 2015-2019

	2015	2016	2017	2018	2019
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	23,15 %	23,39%	23,62 %	23,86%	23,86 %
Taxe d'Habitation (TH)	11,34 %	11,40%	11,51 %	11,51 %	11,51 %
Taxe sur le Foncier Bâti (TFB)	1,20 %	1,21%	13,22 %	13,22 %	13,22 %
Taxe sur le Foncier non Bâti (TFNB)	3,45 %	3,47%	3,50 %	3,50 %	3,50 %

SUBVENTIONS ACCORDÉES EN 2019

La communauté de communes apporte son soutien aux associations et aux syndicats mixtes, dont :

Enfance jeunesse

- Participations au fonctionnement des accueils de loisirs gérés par Familles Rurales et des écoles privées. ————— 1 040 543 €

Sécurité

- Prise en charge financière des contingents communaux de protection incendie, adhésion aux structures mises en œuvre pour le fonctionnement des centres de secours — 226 653 €

Associations (principales subventions)

- ADMR du territoire ————— 29 915 €
- Potager extraordinaire ————— 10 000 €
- Mission Locale du Pays Yonnais (emploi) ——— 19 244 €
- INOV (entreprises) ————— 21 032 €

Protection et mise en valeur de l'environnement

- Entretien et restauration des cours d'eau, adhésion aux syndicats mixtes pour la gestion des SAGE ————— 58 737 €
- Fédération départementale et groupement de lutte contre les ennemis des cultures et les plantes envahissantes ——— 80 391 €
- Syndicat mixte Vendée Coeur Océan ————— 25 442 €

En 2019, la ccpa a versé près de 1 570 000 € de subventions.

FONDS DE CONCOURS ACCORDÉS AUX COMMUNES MEMBRES (2017/2019)

La Communauté de Communes entend soutenir l'intervention des communes en intervenant dans le financement de projets ne relevant pas de sa compétence. Une enveloppe individuelle des fonds de concours par commune a été votée sur 3 ans, soit un total de 1 350 000€, auquel s'ajoute un nouveau règlement d'attribution de fonds de concours (CTR 2019/2021) pour une enveloppe totale votée de 300 000 €. En 2019, la CCPA a accordé 17 fonds de concours à hauteur de 1 057 523,05 €.

Les Achards

- Travaux de réhabilitation et rénovation énergétique de la Mairie ————— 82 000 €
- Aménagement d'un rond-point ————— 48 245 €
- Rénovation de la salle Antoine RIGAUDEAU, mise en accessibilité des vestiaires, réhabilitation de la salle de gymnastique et réfection de la toiture de la salle de tennis
————— 20 646 €

Nieul-le-Dolent

- Création d'un club house – salle de tennis ——— 40 000 €
- Aménagement de sécurité – Rue Jean Yole ——— 67 205 €

Sainte-Flaive-des-Loups

- Réfection et sécurisation de la voirie communale — 40 000 €

- Développement de liaisons douces ————— 14 952 €

La Chapelle-Hermier

- Aménagement et sécurisation des rues ————— 25 165 €
- Construction d'un bloc de vestiaires sportifs ————— 90 267,55 €

Beaulieu-sous-La-Roche

- Aménagement de la maison « porte des terrasses » ————— 70 000 €
- Aménagement de la rue des Etangs ————— 75 646 €

Saint-Georges-de-Pointindoux

- Réaménagement et extension de la Mairie ————— 48 150,50 €

Martinet

- Aménagement du Centre Bourg ————— 77 338 €
- Installation d'un City Stade ————— 18 800 €
- Agrandissement et mise aux normes PMR des vestiaires du stade de Foot ————— 20 000 €

Le Girouard

- Création et aménagement d'un bar-restaurant
- Commerces multiservices et création d'hébergements ————— 133 651 €

Saint-Julien-des-Landes

- Aménagement de la place Simone Veil ————— 138 103 €





Effectifs de la Communauté de Communes du Pays des Achards au 31/12/2019

- **135** Agents titulaires ou stagiaires (114 agents en 2018)
- Répartition par catégories, toutes filières confondues :

catégorie A
9 agents

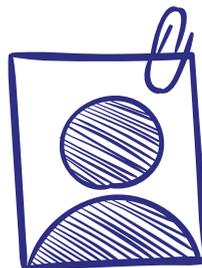
catégorie B
27 agents

catégorie C
99 agents

- 97 femmes (72%) / 38 hommes (28 %)
- 73 agents contractuels
- 486 arrêtés rédigés et 218 contrats à durée déterminée
- 11 accidents de travail en 2019 soit 377 jours d'arrêts (3 AT en 2018 pour 140 jours)
- 80 arrêts de travail pour maladie représentant 1344.50 jours, soit 17 jours par arrêt en moyenne.
- 7 arrêts pour congé maternité représentant 827 jours (1 arrêt en 2018 pour 193 jours)
- 2 arrêts pour congé paternité représentant 22 jours. (comme 2018)

Recrutements 2019

- 1 agent SPANC
- 1 agent restauration scolaire
- 4 agents au service OM
- 1 agent service CAPA
- 1 technicien informatique
- 1 agent service prévention seniors
- 1 agent service communication
- 1 agent au service finances
- 1 agent service enfance jeunesse



Départs 2019

- 6 départs
- 3 départs en retraite

Activité du service

- 2312 bulletins de paie (agents et élus) soit 192 bulletins par mois en moyenne
- Montant de la masse salariale (cotisations comprises) : 4 836 000 €
- 421 jours de formation planifiés en 2019, soit une moyenne de 3.8 jours de formation par agent sur emploi permanent.
- Accueil de 81 stagiaires en 2019 (42 stagiaires en 2018)
- 385 candidatures reçues en 2019

ACTIVITÉ 2019

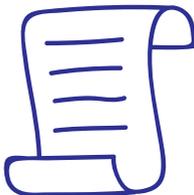
Le service « commande publique » accompagne les services dans la définition de leurs besoins et pilote les procédures de marchés publics, dans le respect des 3 principes fondamentaux :

- Liberté d'accès à la commande publique,
- Egalité de traitement des candidats,
- Transparence des procédures.

L'activité du service commande publique est similaire à celle de l'année précédente, avec un nombre de consultations lancées identique :

	2018	2019
Marchés mis en ligne	35	35
Marchés CCPA	18	33
Groupements de commandes	3	2
Relance suite infructueux	-	2
Marchés attribués	15	33

- **35 marchés** mis en ligne en 2019 dans le cadre du service commun (35 en 2018)
 - 33 marchés pour la CC Pays des Achards
 - 2 groupements de commande :
Fourniture de produits d'entretien (6 collectivités adhérentes)
Réhabilitation des réseaux d'eaux usées (2 collectivités adhérentes)
- **103 marchés sans publicité ni mise en concurrence préalable** (contrats et conventions) pour des prestations de service, de maintenance, de fourniture ou de travaux dans l'ensemble des domaines de compétence gérés par la Communauté de Communes.



PÔLE DÉVELOPPEMENT

Développement économique / Cadre de vie-SIG /

Animations culturelles / Office de Tourisme /

Réseau des Bibliothèques

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Communauté de Communes oeuvre à l'accompagnement des entreprises, notamment afin de leur donner les moyens de réussir et maintenir l'emploi.

ZONES D'ACTIVITÉS

Commercialisation

- 31 903 m² commercialisés sur la ZA des Achards
- 2 578 m² commercialisés sur les zones artisanales
- 3 809 m² commercialisés sur la ZA du Plessis aux Achards



INOV : INITIATIVE NORD-OUEST VENDÉE

Poursuite du soutien financier pour la création ou la reprise d'entreprises par le biais d'INOV. 7 dossiers financés en 2019 (contre 9 en 2018). Participation de la Communauté de Communes de **38 783 €**.



CADRE DE VIE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

1 000 arbres au Pays des Achards

Plantations de **951 arbres** durant l'hiver 2019-2020 sur les communes de Martinet, La Chapelle-Hermier, Nieul-le-Dolent, Beaulieu-sous-la-Roche, Ste-Flaive-des-Loups et St-Georges-de-Pointindoux.

PAYSAGE DE VOTRE COMMUNE

Les lieux de visite du jury intercommunal sont proposés par les communes au préalable.

Lauréats 2019 :

- Jardin secret : M. et Mme Bernard, rue du Bocage, St-Julien-des-Landes
- Commune : Beaulieu-sous-la-Roche, qui a ensuite été lauréat départemental

ANIMATIONS CULTURELLES

SAISON CULTURELLE

16ème et 17ème édition de la programmation en salle « LES HIVERNALES »

- Concert Slim Paul en trio “Dead Already” - Blues
 - Seul en scène musical (batterie) sur le thème de l'autisme « Une Vie sur Mesure » - Théâtre
 - Spectacle Cie François Mauduit « La Dame de Pique » - Ballet de danse néo-classique
 - Concert Electro Deluxe « Apollo » Electro jazz, soul, funk
- 1ère partie : Concert Emmanuelle Braud en trio - Hommage à Nina Simone
- Concert Sergent Pepper - reprises des Beatles

- **1 421 spectateurs**
- **Dépenses : 44 745,8 €**
- **Billetterie : 15 837€**



©CC Pays des Aichards

FESTIVAL

14ème édition du festival « LES JAUNAY'STIVALES » du 11 juillet au 8 août 2019

Gratuit de plein air

Communes partenaires : Saint-Georges-de-Pointindoux, La Chapelle-Hermier, Nieul-le-Dolent, Sainte-Flaive-des-Loups et Martinet

- Concerts Les Bouskidou « À fond » – Jeune public
- Concert Scratchophone Orchestra - Electro Swing + feu d'artifice tiré sur le lac
- Concert Easy Pop Rock- reprises et compositions rock
- Concert Mask Ha Gazh – Rock celtique + feu d'artifice financé par la commune
- Concert Une Touche d'Optimisme – festif /chansons françaises

- **5 soirées**
- **6 associations partenaires**
- **5 200 spectateurs**
- **Dépenses : 43 204,16 €**

SORTIES NATURE

2ème édition des « ESCAPADES PRINTANIÈRES »

Du 10 au 19 avril 19

Balades familiales et découvertes nature payantes

4 animations (une initiation au Géocaching, 2 ateliers : éoliennes et poterie, un rallye photo nature)

- **97 participants payants**
- **Dépenses : 1771,36 €**
- **Recettes : 188 €**



©CC Pays des Aichards

6ème édition des « JAUNAY'SCAPADES »

Les mercredis du 10 juillet au 21 août 19

Balades familiales et découvertes nature payantes au bord du lac du Jaunay

Programme : 8 initiations pêche, une initiation au géocaching, 4 sorties nature : « Herbière de poche », « À la rencontre des arbres », « Traces, indices et atelier moulage d'empreinte », « insectes de la prairie », 3 ateliers nature : « Fleurs et coccinelles », « Brico-récup », « Fabrication

d'un nichoir à hirondelles », un stage photo, 2 séances nuit des étoiles (en salle sous un dôme)

- 19 animations
- 243 participants payants
- Dépenses : 3 372,57 €
- Recettes : 758 €

AUTRES

Subventions aux associations du territoire

Projet	Association	Lieu	Subvention accordée
Festival Rock à Block	Comité des Fêtes	Girouard	1 500 €
Festival La Tête dans l'Sable	Bigachamo	Martinet	1 500 €
TOTAL			3000 €

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DES ACHARDS

L'Office de Tourisme compte près de 80 partenaires. Il est administré par un Conseil d'exploitation, présidé par Joël BRET, vice-président de la CC du Pays des Achards. Le Conseil se compose de 10 élus communautaires et de 9 professionnels du tourisme.

FRÉQUENTATION

- Guichet : près de 4 000 visiteurs accueillis (+1% par rapport à 2018)
- 11 130 demandes traitées (toutes confondues)
- Site internet : 54 143 visites (+ 26.2%) et près de 235 500 pages vues (+95%) sur www.achards-tourisme.com

PROMOTION DU TERRITOIRE

- Présence au Salon du Tourisme de Brest (les 2 et 3 mars 2019) avec les campings de la Vallée du Jaunay. Un peu plus de 400 brochures distribuées.
- Première « Bourse aux documents » du Pays des Achards : 13 sites touristiques étaient représentés et 53 acteurs du tourisme du Pays des Achards se sont déplacés.
- Les « Rencontres Pro #1 » : 12 partenaires. 2 intervenants ont animé 2 ateliers de travail sur les thèmes « Je crée ma fiche sur Google » et « La réservation en ligne pour ma structure ».
- Escape Game éphémère les 18 et 19 mai 2019 avec les artisans d'art de Beaulieu sous la Roche.



COMMUNICATION

- Guide touristique « Le Magazine de vos Vacances » 2019, 9 000 exemplaires. (5 000 français et 4 000 anglais)
- Carte touristique du Pays des Achards et de la Vallée du Jaunay, 13 000 exemplaires.
- Guide des animations de juin à septembre sur le territoire, 5 000 exemplaires.
- Guide du partenaire, présentation des services de l'Office de Tourisme aux prestataires touristiques, 200 exemplaires.
- Réseaux sociaux :

- **Facebook** : Office de Tourisme du Pays des Achards

+ 473 abonnés en 2019

2 183 « j'aime » au total (+ 26.2%)

129 publications contre 112 en 2018

- **Twitter** : @achardstourisme

+ 23 abonnés en 2019 soit 701 abonnés au total (+ 3,2%)

-Création du **compte Instagram** : @achardstourisme



BILLETTERIE

Le service de billetterie de l'Office de Tourisme enregistre une hausse de 5.7% (soit un total des ventes à 59 000 € sur l'année). Cette hausse représente + 3400 € par rapport à 2018. Elle résulte des nouveautés proposées en 2019 (Showtime Festival, Escape Game).

Billetteries effectuées par l'Office en 2019 :

- Billets pour des sites touristiques : Puy du Fou, Grand Défi, Aquarium de Vendée, Planète Sauvage, O'Gliss Park/Indian Forest
- Billets de transport pour les traversées vers l'île d'Yeu
- Cartes de pêche
- Location de GPS pour la pratique du Geocaching
- Billets pour la saison culturelle « Les Hivernales », le « Showtime Festival » et l'Escape Game « Mystery Challenge ».
- Places pour les activités nature « Les Escapades Printanières » et « Les Jaunay'Scapades »
- Ventes « boutique » (Guides rando, livres, cartes postales, tee-shirts)
- Billets autres spectacles, organisés par divers partenaires (Pierre Levée, Léo et Léon, Karl, Théâtre Marie Octobre...)

RÉSERVATION EN LIGNE

Chaque année nous enregistrons une hausse de la réservation en ligne. Cette dernière s'explique principalement par un changement des mentalités et des modes de consommation.

En 2019, **1 000 réservations en ligne sont comptabilisés contre 875 en 2018** (+ 14%), soit plus de 2 500 billets vendus contre 2 200 en 2018.

Les réservations en ligne 2019 concernaient principalement les spectacles suivants :

- Les Hivernales 2018/2019 (Spectacles : La Dame de Pique, Slim Paul, Une Vie sur mesure)
- Les Hivernales 2019-2020 (Spectacles : Renan Luce, Frédéric Fromet, Triwap, Sergent Pepper, Electro Deluxe)
- Les Jaunay'Scapades et Escapades printanières
- Le Showtime Festival
- L'Escape Game « Mystery Challenge »
- Le Guide de randonnées du Pays des Achards

- Les locations de GPS
- Autres spectacles : Karl, Petit Pyl et Tropical Joe, Léo et Léon, Marie Octobre

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- La gestion d'une partie de la billetterie et de l'accueil du public à l'occasion du Showtime Festival du 14 au 16 juin 2019 sur le site du Domaine de Brandois. Plus de 3 000 visiteurs ont été accueillis sur 3 jours de festival.
- La fermeture du Potager Extraordinaire.

GEOCACHING

7 parcours :

- 4 au Lac du Jaunay,
- 1 à Beaulieu-sous-la-Roche,
- 1 aux Achards,
- 1 au Girouard.



111 caches appartiennent à l'Office de Tourisme (Achards tourisme), elles ont été trouvées **5182 fois**. A ceci s'ajoute le public découvrant le géocaching via le livret de l'office de tourisme et qui ne s'inscrit pas forcément sur www.geocaching.com. (+ de 80 locations de GPS ont été effectuées à l'Office de Tourisme en 2019)

On compte 47 points favoris accordés par des géocacheurs : **ce qui signifie que nos caches ont vraiment été appréciées par leur originalité.**

ITINÉRAIRES VTT

Les sports de nature se développant de plus en plus, la CCPA a entrepris de mettre en place des parcours VTT. Dans ce cadre, **deux parcours VTT, de 12 et 25 km** pour découvrir la vallée du Jaunay ont été créés par la CCPA et les communes et balisés par les grisons Cyclistes. Ces parcours sont avant tout à destination des familles

Cartographie disponible à l'Office de Tourisme, dans les mairies et chez les hébergeurs sur crikwi.fr et ignrando.fr.

SENTIERS DE RANDONNÉE

26 sentiers de randonnées labellisés par la FF rando et regroupés dans un guide. Infos sur le site internet de l'office de tourisme, ainsi que cirkwi.fr et ignrando.fr

5 nouveaux référents balisage sont formés (en interne), soit un total de 18 bénévoles.

Une redynamisation du sentier de Grande Randonnée GR 364®, du Poitou à l'océan modifie le parcours initial pour le faire traverser notre territoire. La CCPA est associée à la réflexion du Comité départemental de Randonnée pédestre de la Vendée. Les communes de St-Georges-de-Pointindoux (à la marge), Beaulieu-sous-la-Roche (bourg), Martinet (bourg) et la Chapelle-Hermier (bourg et lac du Jaunay) seront traversées.

Les services de la CCPA sont associés au groupe de travail sur un futur label départemental pour les sentiers de randonnée.

MOBILITÉS

Adhésion de la CCPA à OuestGo : site internet développé par des collectivités pour organiser le covoiturage.

Coût : 750€

Lauréat de l'Appel à Projet Mobilités actives en avril 2019, la CCPA peut bénéficier d'une subvention de 70 000€ pour des études sur le sujet. Le schéma directeur modes actifs (futur plan vélo 2021-2030) est ainsi lancé en septembre.

Identifié comme un point noir pour les cyclistes, la ZA des Achards et son échangeur font l'objet d'une étude de faisabilité dès novembre. L'objectif est de relier la voie verte de la Chapelle-Achard à la gare SNCF avec un aménagement cyclable de qualité.

PRÉVENTIONS SENIORS

La prise de compétence prévention seniors a été attribuée à la Communauté de Communes du Pays des Achards le 1er janvier 2019.

Le service prévention seniors organise **des actions collectives de prévention et de lutte contre l'isolement pour les personnes âgées de 60 ans et plus sur l'ensemble du territoire.**

Ces ateliers sont animés par des professionnels et se déroulent par cycle de séances à la demi-journée ou à la journée.

En 2019, La Communauté de Communes du Pays des Achards, avec le soutien financier de la Conférence des Financeurs et de la Carsat a mis en place **14 ateliers** :

NOMBRE DE GROUPE	THÉMATIQUE	COÛT
1 groupe	« Adapter ses repas pour prendre soin de soi »	1 746 €
1 groupe	« Découvrez l'histoire de vos villages »	4 750 €
1 groupe	« Part'Âge : atelier intergénérationnel »	0 €
3 groupes	« Comment communiquer avec sa tablette ? »	2 550 €
6 groupes	« Comment communiquer avec son ordinateur ? »	5 100 €
1 groupe	« Oser les cafés-débats »	600 €
1 groupe	« Exprimer votre créativité »	2 400 €
1 groupe	« Dormir pour bien vieillir »	896 €
1 groupe	« Avoir les bons réflexes pour sa sécurité »	1 531 €
2 groupes	« Garder une belle image de soi au fil des années »	4 632 €
4 groupes	« Faire fonctionner ses neurones, tout un programme ! »	5 369 €
1 groupe	« Bien dans son corps, bien dans sa tête ! »	1 123 €
5 groupes	« Conduire en toute sécurité »	3 260 €
1 groupe	« Economiser, valoriser : pour soi, pour l'environnement »	374 €

En tout, **29 groupes** d'ateliers ont été proposés, **150 personnes** ont participé aux ateliers. Ce taux de participation confirme un besoin des seniors de s'informer et de créer du lien social pour favoriser leur bien-vieillir.

L'analyse des enquêtes de satisfaction est **positive** :

- Les participants sont prêts à participer à de nouveaux ateliers et soulignent **le climat convivial et bienveillant**.
- Certains observent ou mettent en place **des changements dans leur vie quotidienne**.
Exemples : adaptation du logement, équilibre alimentaire, anticipation de la dépendance, meilleure image de soi, capacité à naviguer sur internet, mise en place d'activités physiques...
- Des liens d'amitié se sont créés entre certaines personnes, **permettant de prévenir l'isolement**.



RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DU PAYS DES ACHARDS

NOUVEAUTÉS 2019

- Nouvel agencement des bibliothèques de Beaulieu-sous-la-Roche, La Chapelle-Achard, Nieul-le-Dolent et Saint-Georges-de-Pointindoux.
- Réouverture de la bibliothèque de la Chapelle-Hermier le lundi après-midi grâce à l'arrivée de nouveaux bénévoles.
- Nouveaux supports de communication : carte de lecteurs, sacs de bibliothèque, totems, oriflamme.

ANIMATIONS 2019

- Les animations à noter : une Heure du conte aquatique pour les 5 ans du Centre aquatique, une exposition Pop-Up à Nieul-le-Dolent, des rencontres d'auteurs à Sainte-Flaive-des-Loups et Saint-Julien-des-Landes,
- 46 séances d'accueil de Bébés lecteurs
- 1ère édition de De l'art en bib' : exposition d'artistes dans les bibliothèques pendant le mois de Juin.
- Animations numériques à la médiathèque des Achards grâce au prêt d'un kit numérique par la bibliothèque départementale de la Vendée.

LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES EN CHIFFRES

- 9 bibliothèques et 1 médiathèque.
- 2 agents professionnels et 159 bénévoles (dont 16 nouveaux).
- 17 formations suivies par 89 bénévoles.
- 1 231 m² de surface dédiée aux livres, à la musique, au numérique et aux différentes formes culturelles
- 26h30 d'ouverture hebdomadaire du lundi au samedi.
- 46 526 documents disponibles à l'emprunt dont : 41 037 livres, 1235 CD et 40 abonnements
- 66 345 prêts (+ 1,9% par rapport à 2018).
- 2 003 réservations de documents satisfaites.
- 3 059 emprunteurs actifs soit 15,9 % de la population du territoire (moyenne nationale : 12 %)
- 583 nouveaux inscrits.
- 2 658 documents achetés en 2019 pour un montant de 39 222€.

Budget annuel de 88 680 € dont :

- 40 300 € pour les acquisitions (2 €/hab.)
- 3 600 € pour les animations

La communauté de communes participe à l'entretien des locaux mis à disposition par les mairies (35 814 €).

PÔLE ENFANCE-JEUNESSE

Transport scolaire / Scolaire / Restauration scolaire / Accueils de loisirs / Relais Assistants Maternels

TRANSPORT SCOLAIRE

À compter de septembre 2019 :

- Nouveau logiciel
- Reprise de la facturation par la Région

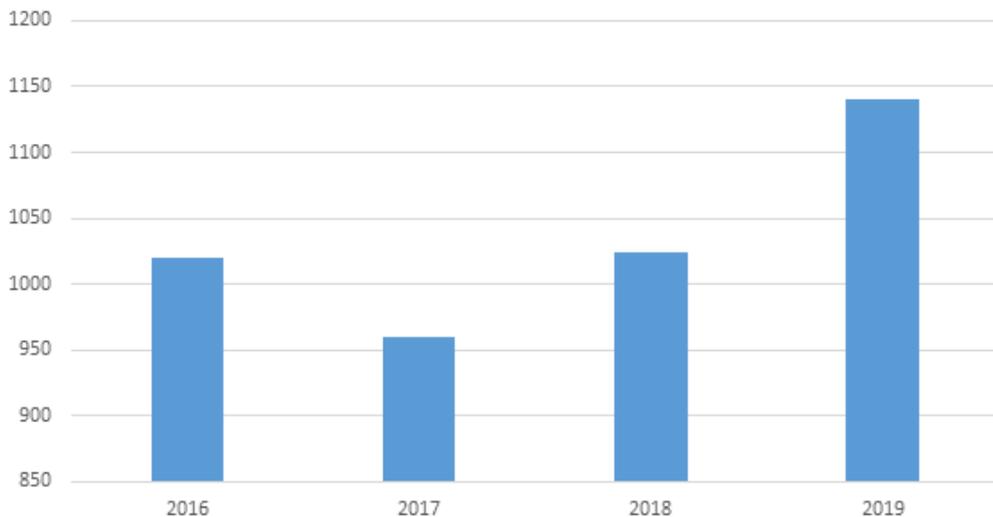
Des frais de gestion sont reversés à la CCPA par la Région, 13.50 € par an et par élèves transportés (sauf pour les enfants en garde alternée qui utilise un 2ème circuit hors CCPA), versés à la fin de chaque trimestre. Pour le 1er trimestre 2019 : 6 075 €

EFFECTIFS RENTRÉE SCOLAIRE 2019

1 140 inscrits (soit 11 % de plus que l'année passée)

Pas de demande de cars supplémentaires à la Région.

Evolution du nombre d'enfants transportés



Répartition par bassin pour 2019 :

Vers les Collèges de la Mothe-Achard : 720 élèves

Vers les établissements sablais : 182 élèves

Vers les établissements de la Roche-sur-Yon : 238 élèves

Création points d'arrêt sur circuit : 2



SCOLAIRE

Début 2019, de **nouvelles commissions** sont mises en place en complément du COPIL enfance jeunesse.

Ainsi, au côté de la commission RAM, 3 autres commissions sont mises en place :

- Restaurants scolaires
- Affaires scolaires
- Accueils Collectifs de Mineurs (ACM).

L'objectif est de permettre aux élus de travailler plus aisément sur les thématiques.

Une commission temporaire est également mise en place pour le projet éducatif qui permettra le renouvellement d'un nouveau PEDT.

Nombre d'enfants scolarisés au 1^{er} septembre 2019 : 2263 € (-41 élèves par rapport à 2018)

ÉCOLES PRIVÉES / FORFAIT OGE

La Communauté de Communes participe aux frais de fonctionnement des écoles privées. Pour des raisons d'équité, elle reverse aux OGE l'équivalent des frais de fonctionnement par élève de l'école publique. **À savoir, 755 129 € en 2019**

SORTIES PÉDAGOGIQUES ET ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Depuis 2017, la Communauté de Communes a souhaité verser un forfait, par enfant présent au 1^{er} janvier, afin de participer au financement des activités et des sorties pédagogiques pour toutes les écoles du territoire.

Ainsi, en 2019, 47 576 € ont été versés aux écoles.

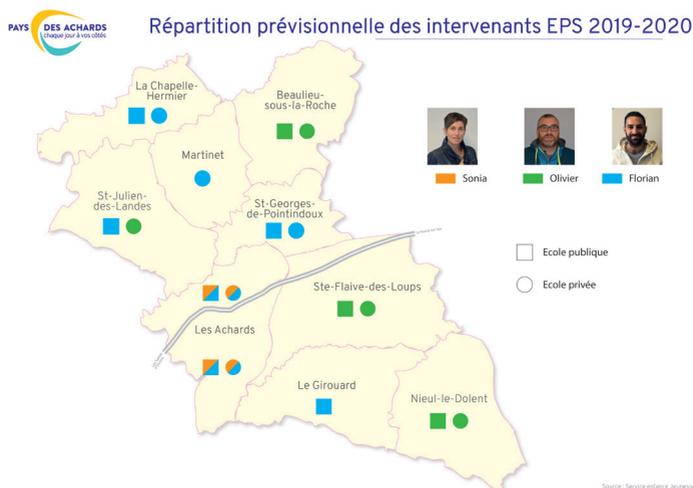
Subventions versées aux associations de parents : 200 euros x 18 associations = **3 600 €**

MUSIQUE ET DANSE

La Communauté de Communes a également proposé à toutes les écoles le dispositif « Musique et danse » du Conseil Départemental. **Les 18 écoles ont participé soit 29 classes et plus de 670 enfants concernés.**

EPS – NOUVEAUTÉ !

EPS déployé dans toutes les écoles du territoire à compter de septembre 2019 – **3 intervenants sur les 18 écoles avec 8 séances minimum du CP au CM2.** Seules les écoles de Nieul-le-Dolent et des Achards ont de l'EPS tout l'année. L'objectif est d'uniformiser la proposition dans les années à venir.



MARCHÉ DE FOURNITURES SCOLAIRES ET PÉDAGOGIQUES - NOUVEAUTÉ !

1^{er} marché de fournitures et manuels scolaires pour les écoles, les accueils de loisirs et le RAM à compter d'avril pour un montant maximum de 150 000 euros pour deux ans.

RESTAURATION SCOLAIRE

Plusieurs nouveautés :

- Intégration du restaurant scolaire de MARTINET à compter de septembre 2019
- Harmonisation des tarifs sur tous les restaurants
- Mise en place d'un marché de denrées
- Lancement consultation AMO pour cuisine centrale

Quelques chiffres :

- 10 restaurants scolaires (1 nouveau, celui de Martinet)
- 2211 enfants inscrits
- 1800 repas / jour

Budget des restaurants scolaires : 1 695 025 € en 2019 (+soit 8.5 %/ 2018).

Formations :

2 groupes « Comportements des enfants difficiles » en août et octobre

RECETTES ET FACTURATION DES SERVICES ENFANCE-JEUNESSE, HORS TRANSPORT SCOLAIRE : 1 280 260 €

Reste à recouvrer en trésorerie 8183 €, soit 1 % des recettes.
88 % des paiements se font de manière dématérialisée.



ACCUEILS DE LOISIRS

- 4 accueils de loisirs communautaires pour les 3-11 ans et 2 accueils 11-17 ans et 7 accueils périscolaires
- 915 enfants inscrits en vacances scolaires, 1047 enfants en accueils périscolaires et 351 jeunes sur les accueils jeunes soit un total de 2313 inscrits.
- 268134.50 heures vendues (+9.12 % par rapport à 2018)

DES CHANGEMENTS EN 2019

- Validation du nouveau Projet Educatif Territorial (PEDT).
- Autodiagnostic des accueils de loisirs communautaires : des projets communs avec les prestataires locaux et les enseignants sont à développer, des outils communs et de communication entre les accueils de loisirs sont également à mettre en place (Pleiade).
- Validation des noms des accueils de loisirs pour La Chapelle-Hermier : « 1000 loisirs » et Le Girouard : « Les Gaillards ».
- Matériel de camping transféré aux ateliers techniques



LES PRINCIPAUX PROJETS RÉALISÉS EN 2019

- Ouverture à Noël : l'accueil de loisirs Arc en Ciel a accueilli les familles la première semaine des vacances avec une équipe d'animateurs différente chaque année. Nombre d'enfants accueillis : 47 enfants inscrits, 32 enfants en moyenne par jour et 992 heures réalisées. (En 2018, 32 enfants inscrits et 688 heures vendues).
- Projet sexo : une dizaine d'animateurs ont bénéficié d'une formation pour permettre aux équipes de mettre en place en 2020 des projets sur ce même thème.
- Le 14 mars 2019 à l'espace culturel de La Mothe-Achard une conférence sur le thème « Comment aider nos enfants à faire bon usage des écrans » a été organisée par les Achard'nés.
- Pour la première fois, les accueils de loisirs ont fait appel à un prestataire extérieur en faisant intervenir des jeux gonflables à La Chapelle-Hermier pour l'inter centre d'Été.

Comment aider nos enfants à faire bon usage des écrans ?

Conférence le Jeudi 14 Mars 2019 à 20h
à l'Espace Culturel des Achards
Entrée gratuite

Adoptez la Cool'AT.I.C'Tude* !

Animée par Jacques HENNO, spécialiste
d'Internet et des nouvelles technologies.
Retrouvez le sur : nosenfants.fr



©FreePress

LES ACHARDS

LES ACHARD'NÉS
Pays des Achards

Réseau
Réseau d'écoute d'appui et
d'accompagnement des Parents
LOCRIL



TOC - REPRODUCTION DE L'EMPLOIEMENT DES COMMUNES

Réservation obligatoire jusqu'au 11 mars
09.67.71.58.96 / 06.42.80.94.60
ou achardnes@cc-paysdesachards.fr

SUBVENTIONS FAMILLES RURALES

3 accueils de loisirs sont gérés par Familles Rurales, Martinet, Nieul-le-Dolent et Saint-Julien-des-Landes et reçoivent une subvention de la communauté de communes. Elle s'élève à 228 545 € en 2019 (contre 214 600 € en 2018).

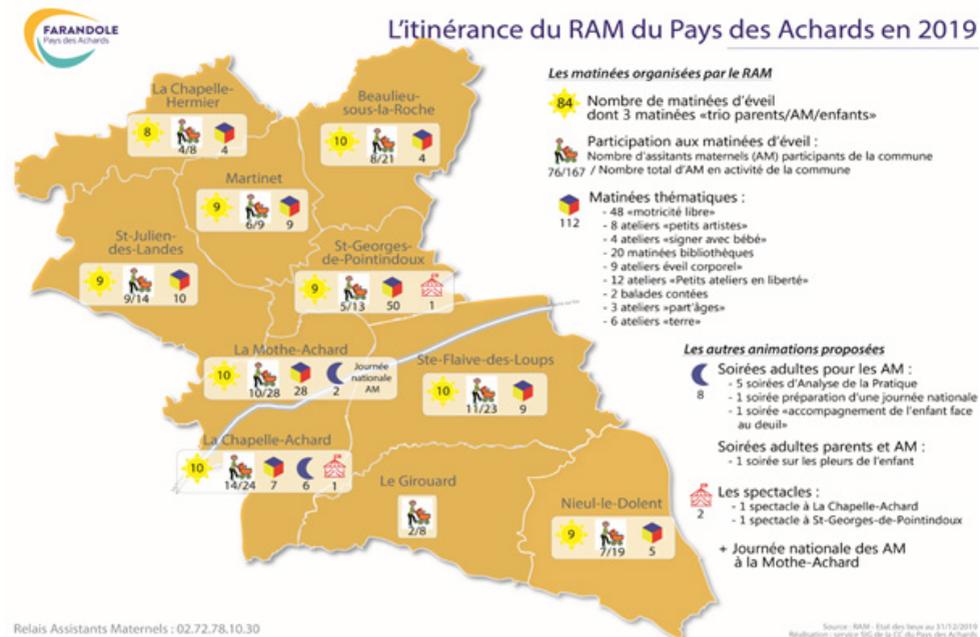
RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S FARANDOLE

LE RAM EST UN SERVICE À DESTINATION DES (FUTURS) PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE ET DES (FUTURS) PARENTS

Il compte 197 assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s dont 167 exercent leur métier et un potentiel de 576 places d'accueil à leur domicile.

LE RAM EST UN LIEU D'EVEIL ET DE SOCIALISATION

À ce titre il propose des temps collectifs aux assistantes maternelles et aux tout-petits.



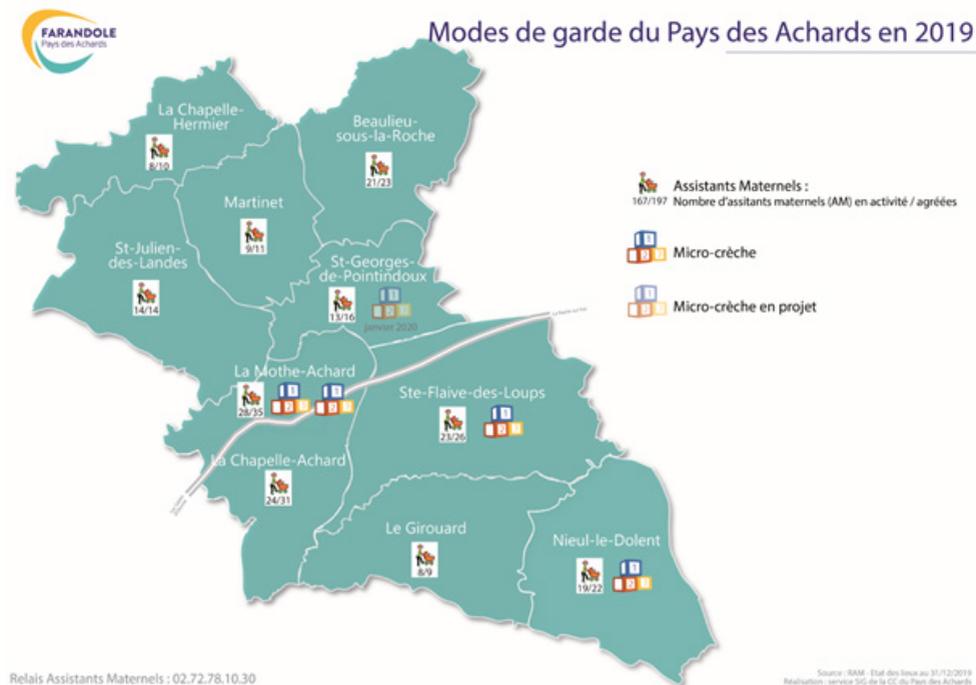
LE RAM EST UN LIEU D'ACCOMPAGNEMENT À LA PROFESSIONNALISATION

À ce titre, il propose différents espaces de réflexion professionnelle.

- 5 soirées de Groupe d'Analyse de la Pratique animées par une psychologue et une animatrice du RAM
- 1 soirée échanges avec une psychologue sur le thème « Accompagner les enfants en situation de deuil »
- 1 soirée de préparation de la journée nationale des assistant(e)s maternel(le)s du territoire. Cette soirée avait pour objectif de s'appuyer sur les demandes des professionnelles afin de construire le contenu de cette journée
- La journée nationale des assistant(e)s maternel(le)s en novembre avec Anne-Marie FONTAINE qui est venue apporter son expertise sur le thème de l'observation.
- 1 soirée échanges ouvertes aux assistant(e)s maternel(le)s et aux parents sur le thème « les pleurs de l'enfant »

LE RAM EST UN LIEU D'OBSERVATION DES CONDITIONS D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

À ce titre, il recense l'ensemble des modes de garde qui existent sur le territoire ainsi que les besoins exprimés par les familles.



PARENTALITÉ

REAAP* (*Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents)

Réunit les partenaires et les parents qui, dans leur travail, leur action et leur implication souhaitent offrir à tous les parents des espaces de paroles, d'écoute, d'échanges et de conseils autour de leurs préoccupations, leur quotidien, leur envie d'agir pour le bien être de leur enfant. Créé en 2017, le REAAP du Pays des Achards s'est réuni 3 fois en 2019.

CAFÉ-POUSSETTE

Il s'agit d'une matinée parents/enfants dédiées aux (futurs) parents du territoire accompagnés de leurs enfants de 0 à 4 ans.

Cet espace constitue un lieu d'accueil, d'écoute, de paroles et de jeux pour les parents et les enfants.

C'est l'occasion de faire connaissance avec d'autres enfants, d'autres adultes, d'aborder en douceur la séparation avec l'enfant, de préparer le futur mode de garde ou l'entrée à l'école, d'échanger et de partager son expérience de parents ou ses questionnements.



En 2019, **34 familles différentes** ont fréquenté le café-poussette.

PRÉSENCES	NOMBRE DE PARENTS	NOMBRE D'ENFANTS	NOUVELLES VENUES
JANVIER	4	6	0
FÉVRIER	3	3	1
MARS	9	11	1
AVRIL	10	8	5
MAI	8	8	3
JUIN	6	6	1
SEPTEMBRE	12	14	4
OCTOBRE	11	14	4
NOVEMBRE	16	18	5
DÉCEMBRE	8	9	1
TOTAL	87	97	25

INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Après quatre années de fonctionnement, le service commun donne pleinement satisfaction : un service en lien direct avec les communes, proche des citoyens, attentif à la réalisation de chaque projet.

- **En 2019, 646 dossiers traités** pour la CC Pays des Achards. **(542 en 2018)**. Depuis 2015, la communauté de communes instruit 600 demandes d'urbanisme en moyenne.

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET DE L'HABITAT

La CCPA est compétente en matière de plans locaux d'urbanisme depuis le 1er janvier 2017. Conformément aux objectifs fixés, le Conseil Communautaire s'est engagé le 18 janvier 2017 dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Ce PLUi vaudra également Plan Local de l'Habitat (soit PLUiH).

Dans le prolongement du Plan d'Aménagement et de Développement Durable qui avait été débattu en 2018 et des premiers documents de travail élaborés pour le zonage, le règlement et les orientations d'aménagement et de programmation, 2019 a permis d'achever le PLUiH pour le présenter pour avis aux services publics et à la population.

Le deuxième semestre 2019 fut en particulier marqué par la tenue de l'enquête publique, moment fort de l'élaboration d'un PLUiH. À Noël 2019, tous les avis étaient recueillis, permettant ainsi les derniers arbitrages par les élus pour janvier 2020.

Visionnez la vidéo de présentation du PLUiH ici :

https://youtu.be/rKMmS_72JM0

Pour le volet habitat du PLUiH, la concertation se poursuit et se finalise avec les bailleurs sociaux, Vendée Habitat et Vendée Logement, ainsi qu'avec l'Etat et le Département de la Vendée pour développer le parc de logements sociaux. Par ailleurs, l'année 2019 a permis de contractualiser avec les partenaires publics pour lancer sur 5 ans un important programme de rénovation de l'habitat privé, intitulé « Guichet de l'Habitat », avec pour objectif de rénover plus de 220 logements par an.

Parallèlement, la révision du PLU de Saint-Julien-des Landes a été approuvée par délibération le 20 mars 2019, permettant ainsi à la commune de poursuivre les projets qui avaient été bloqués par l'annulation du PLU précédent.



Réunion publique 22 janvier à 19h

Salle L'Ormeau - route de Nieul
Sainte-Flaive-des-Loups

VENEZ NOMBREUX !



ÉLABORATION DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est élaboré en lien étroit avec la communauté de communes voisine Vendée Grand Littoral. L'année 2019 a permis aux élus de définir un programme d'actions concrètes.

Ce PCAET nous concerne tous : citoyens, services publics, entreprises. Remplacement de chauffages vétustes, isolation thermique, attention portée à la consommation électrique, préservation et valorisation du couvert végétal, pratique du vélo et transport en commun, production d'énergie photovoltaïque et éoliennes : tout est important ! C'est par des gestes quotidiens, parfois anecdotiques mais pourtant primordiaux, que nous réussirons, ensemble, à limiter le réchauffement climatique par les émissions des gaz à effet de serre.

PÔLE SERVICES TECHNIQUES

Environnement : Assainissement / Collecte

et traitement des déchets -

Infrastructures : Patrimoine bâti / Voirie

ENVIRONNEMENT

SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Le SPANC a été transféré le 1er janvier 2006 à la CCPA, qui l'a délégué à VEOLIA Eau. Depuis le 1er novembre 2014, la CCPA assure la compétence SPANC en régie directe.

Le service est chargé de :

- Conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place ou la réhabilitation de leur installation d'assainissement non-collectif ;
- Contrôler les installations d'assainissement non-collectif.

TARIFS 2019 (TTC)

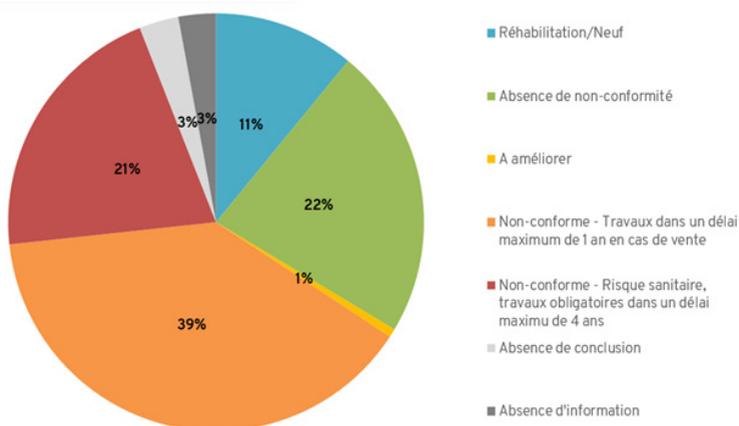
- contrôle de bon fonctionnement et d'entretien : 88 €
- contrôle de conception et d'implantation : 55 €
- contrôle de bonne exécution : 99 €
- contrôle de bon fonctionnement dans le cadre d'une vente immobilière : 143 €

La fréquence des contrôles de bon fonctionnement et d'entretien est fixée à 6 ans.

Activité du service :

- 51 contrôles de conception et d'implantation ;
- 52 contrôles de bonne exécution ;
- 203 contrôles de bon fonctionnement et d'entretien ;
- 30 contrôles dans le cadre d'une vente immobilière.

Sur les 1972 installations d'assainissement non-collectif (-0,40% en moins par rapport à 2018) le taux de conformité en 2019 est de :



ENVIRONNEMENT / ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES

Le service est chargé de :

- La collecte, le transport et l'épuration des eaux usées,
- L'élimination des boues produites ;
- Contrôler les raccordements au réseau public.

En quelques chiffres, l'assainissement collectif sur le territoire c'est :

- 7 163 abonnés (+3,26%) ;
- 637 236 m³ facturés (+ 7,01%) ;
- 139,64 km de réseau de collecte (+1,32%) ;
- 23,36 km de réseau de transfert (+2,80%) dont 5,8 Km pour le transfert de Ste-Flaive-des-Loups;

ÉTAT DU RÉSEAU	
NEUF	35 955 ml
CORRECT	82 288 ml
À SURVEILLER	20 831 ml
MAUVAIS	11 738 ml
DÉFECTUEUX	11 853 ml

MATÉRIAUX	
PVC	113 561 ml
RÉHABILITATION (FIBRE OU FEUTRE)	2 028 ml
PEHD	8 957 ml
GRES	7 133 ml
FORTE	810 ml
AMIANTE CIMENT	31 177 ml

- 52 postes de refoulement;
- 6 stations d'épuration à boues activées ;
- 2 filtres plantés de roseaux ;
- 7 lagunes, dont celle de Ste-Flaive-des-Loups uniquement en secours du poste de transfert.

Capacité de dépollution (EH*) : 21 212

Volume traité : 1 119 909 m³ (+ 3,17%)

Charge moyenne annuelle entrante en EH : 11 941 (+17,53%)

* EH : Equivalent habitant.

MODE D'EXPLOITATION DES OUVRAGES

Le Service Public d'Assainissement Collectif (SPAC) conserve l'exploitation des réseaux (entretien par hydro curage, travaux d'extension, de renouvellement ou réhabilitation) et les contrôles des branchements.

REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Tarif unique et stable sur l'ensemble du territoire depuis 2014.

La redevance assainissement collectif est indexée sur la consommation d'eau potable relevée au compteur. En cas d'absence de compteur (puits), un forfait de 35 m³/an/hab est appliqué.

- Abonnement : 55€TTC/an
- Consommation : 1,69 €TTC/m³



PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PFAC)

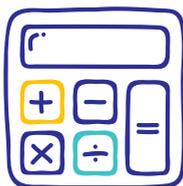
Tarif fixe depuis 2010. Elle s'applique à toute construction neuve ou existante, qui se raccorde au réseau d'assainissement. Elle s'élève à 1 800 € pour une maison individuelle.

CONTRÔLE DES RACCORDEMENTS DANS LE CADRE DE VENTE IMMOBILIÈRE

Le contrôle doit être daté de moins de 3 ans au moment de la signature de l'acte de vente. Depuis le 1^{er} Janvier 2017, ces contrôles sont exclusivement réalisés par le SPAC.

TRAVAUX DE RACCORDEMENT

Montant réel des travaux de raccordement, augmenté de 10% pour frais généraux. Gestion de l'amiante à la charge du service assainissement.



ENVIRONNEMENT / COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

Le service collecte et traitement des déchets est chargé :

- des collectes d'ordures ménagères et emballages en porte à porte,
- des déchets déposés en Points d'Apports Volontaires (PAV),
- de la gestion des 4 déchèteries,
- de la prévention des déchets (actions de sensibilisation)...

ORDURES MÉNAGÈRES

En 2019,

- **Collecte tous les 15 jours**, simultanée avec les emballages ménagers. Passage en collecte hebdomadaire sur la période estivale conformément à la réglementation.
- 11 colonnes d'apport volontaire à contrôle d'accès pour le dépôt d'ordures ménagères (carte GUIDOZ + 2.50€ le passage).
- **2034 tonnes d'ordures ménagères collectées**, soit une production de **105.5 kg/hab en 2019** (pop. DGF) contre 109,1 kg/hab en 2018.

Les ordures ménagères sont traitées à l'usine mécano-biologique (TMB) du Château d'Olonne, où se fait la séparation des matières fermentescibles, des métaux et des ordures ménagères. La part fermentescible est mélangée avec des déchets verts pour la fabrication de compost agricole. La part non valorisable est enfouie à l'installation de stockage des déchets non dangereux de Ste-Flaive-des-Loups.

- Réception d'un nouveau camion de collecte à bras latéral (parc de 4 BOM).

EMBALLAGES MÉNAGERS

- Collecte tous les 15 jours, simultanée avec les ordures ménagères,
- **775.5 tonnes d'emballages collectées en 2019**, soit une production de **40,2 kg/hab en 2019** (pop. DGF) contre 37,7 kg/hab en 2018 ;
- 196 tonnes de refus de tri, soit **une moyenne de 25,23%** en caractérisation.

Les emballages ménagers sont triés et conditionnés à VENDEE TRI, le centre de tri départemental du syndicat TRIVALIS situé à La Ferrière.

- **Opération de distribution de conteneurs individuels en remplacement des sacs jaunes** pour la collecte des emballages ménagers :
 - Distribution d'un courrier nominatif et informatif à l'ensemble des usagers ;
 - Equipement de 8895 foyers en bacs individuels pucés lors de permanences sur 3 sites répartis sur le territoire, puis distribution en porte à porte pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer,
 - Evite la distribution de 465 000 sacs jetables/an, améliore la qualité du service pour les usagers et les agents de collecte



Budget de l'opération de conteneurisation des emballages

Intitulé	Investissement / Fonctionnement	Montant en € TTC
Bacs emballages et pièces détachées	I	323 923 €
Sacs de précollecte	F	16 416 €
Puce d'identification	F	5 625 €
Courriers d'information + autocollants adresse	F	15 735 €
Adaptation matériel de collecte	I	10 800 €
Adaptation logiciel	I	2 592 €
Location bâtiment	F	3 855 €
Ambassadeurs Trivalis	F	60 140 €
Renforts intérimaires	F	6 570 €
Insertion marché	F	1 968 €
Divers (petit matériel et location toilette)	F	745 €
Subvention LEADER	I	-24 000 €
TOTAL		424 369 €

VERRE ET PAPIER

- 57 colonnes aériennes pour la collecte du papier, 416 tonnes collectées.
- 76 colonnes aériennes pour la collecte du verre, 979 tonnes collectées.

DÉCHÈTERIES

- 4 déchèteries gérées en régie ;
- Etude préalable et lancement des marchés publics pour les travaux de construction de la déchèterie de Martinet

PRÉVENTION DES DÉCHETS / ANIMATIONS

La Communauté de Communes poursuit son programme d'actions de prévention des déchets en partenariat avec l'ADEME et TRIVALIS (2016 - 2019) :

- Lutte contre le gaspillage alimentaire : accompagnement du restaurant scolaire de Nieul-le-Dolent
- Evènement « Le printemps 0 déchets » du 21 mars au 6 avril 2019 :
 - Ateliers grand public (couture, cosmétiques, jardinage écologique...)
 - Conférence (faire de nos déchets verts une ressource)



• Outils pour réduire les déchets sur les événements du territoire (CCPA, communes, associations...):

- Prêt de bacs de tri, bâches et oriflammes « LE TRI EST DE LA FETE »
- Prêt de gobelets réutilisables



© CC Pays des Achards

FACTURATION DU SERVICE

- Le service est financé par la redevance incitative depuis 2014, composée d'une part fixe et d'une part variable;
- Les tarifs sont stables pour la 6^{ème} année consécutive.
- Le tarif moyen de la RI est de **178,80 € / foyer en 2019**, contre 180,06 €/foyer en 2018

BUDGET 2019

Dépenses de fonctionnement : 2 038 044,55 €

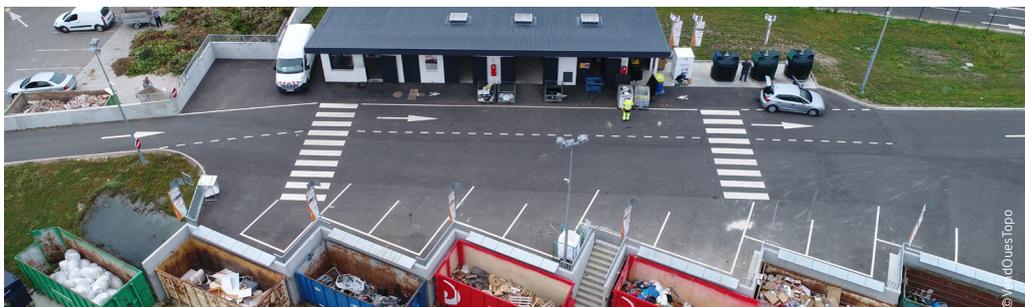
Dépenses d'investissement : 2 006 181,03 €

INFRASTRUCTURES / PATRIMOINE BÂTI

La communauté de communes est propriétaire de plusieurs locaux, tels que le siège communautaire, les pôles santé, la Maison des Associations, la gendarmerie, le centre aquatique, les stations d'épuration, les déchèteries.

En 2019, les dépenses s'élèvent à :

- 34 019 € TTC en investissement
- 262 317 € TTC en fonctionnement (dépannages, maintenance, énergie...)



© Val d'Oues Topo

INFRASTRUCTURES / VOIRIE

La Communauté de communes du Pays des Achards gère depuis le 1er janvier 2014 l'entretien de 287 kms de voiries. Les voiries sont réparties en 278 kms de voiries hors agglomérations (d'intérêt communautaire) et de 9 Kms dans les Zones d'Activités.

Les services techniques de la CCPA assurent les suivis techniques et financiers des travaux de voiries, Hors pluvial et ouvrages d'art. Les travaux courants tels que l'entretien des abords routiers, la signalisation horizontale et verticale sont également pris en charge par la CCPA.

ENTRETIEN PRÉVENTIF DES VOIRIES (FONCTIONNEMENT)

Ces travaux consistent à maintenir en état toutes les voiries en bouchant les nids de poule, intervenant sur des aqueducs effondrés, en réalisant des aménagements de sécurité... Le plus gros poste de dépenses sur ce budget de fonctionnement est le point à temps. En 2019, la dépense de fonctionnement s'est élevée à 134 731.12 € TTC.

La commission a décidé de réaliser 10 % des curages de fossés sur chaque commune, suivant une liste donnée par ces dernières.

Point à temps (PATA) :

Passage d'un camion sur les voiries communautaires et d'intérêt communautaires pour prévenir le faïençage, fissures.... Travaux réalisés sur toutes les voiries d'intérêts communautaires et certaines voiries de zones d'activités entre début avril et septembre chaque année.

Coût de ces travaux en 2019 : 115 970,40 € TTC.

TRAVAUX DE GROSSES RÉPARATIONS (INVESTISSEMENT)

Ces travaux consistent à agir directement sur la voirie et ses abords en intervenant sur les points suivants :

- Recalibrage, curage de fossés existants,
- Mise en œuvre de matériaux pour la structure de chaussée,
- Mise en œuvre de matériaux pour les accotements,
- Réhabilitation de traversée de pluviale,
- Revêtement de chaussée en gravillons ou en enrobés

En 2019, la dépense d'investissement s'est élevée à 207 268.08 € TTC.



ENTRETIEN DES ABORDS ROUTIERS

L'entretien des abords des voiries d'intérêt communautaire, sur 278km, et des sentiers de randonnées, sur 120km, consiste aux travaux suivants :

Voirie :

- 2 passes de lamier ;
- 2 passes de débroussaillage ;
- 3 passes de fauchage.

Sentiers :

- Passes de lamier ;
- Passes de débroussaillage ;
- Passes de fauchage ;
- Elagage à la perche si besoin.



Ces travaux sont réalisés en veillant au respect des périodes d'interventions préconisées pour la gestion différenciée.

L'intégralité de ces travaux est réalisée en régie par deux agent à temps plein de janvier à décembre.

Centre Aquatique du Pays des Achards

LES 5 ANS DU CENTRE AQUATIQUE

Du 13 au 16 avril, le communauté de communes a organisé un weekend dédié au 5 ans du centre aquatique. Ce fut un évènement fort apprécié par les grands et les petits.

En avril, à l'occasion des 5 ans du Centre Aquatique, la Communauté de Communes vous propose un week-end d'animations !

Samedi 13

10h-13h & 15h-18h
Ouverture publique

10h-13h
Coaching de natation adulte

Dans le bassin sportif : conseils, perfectionnement, patines, entraînement, évaluations.
Animation incluse dans le prix d'entrée.

16h30-17h45
Salle de musculation dans l'eau !

Dans le bassin sportif : les maîtres-nageurs vous proposent des exercices, avec tout le matériel nécessaire (aquabike, trampoline, haltères, step...). Public adulte.
Animation incluse dans le prix d'entrée.

18h-19h
Aquafitness

Les maîtres-nageurs vous font (re)découvrir des cours d'aquafitness, une façon ludique de renforcer votre corps, en toute convivialité !
8,20 € / Tarif communautaire accès aux bassins. Sur réservation.



Lundi 15

Journée ludique dédiée aux familles

Jeux d'eau

Les maîtres-nageurs invitent petits et grands autour de différents jeux d'eau, jeu de l'oie, chasse au trésor, water-polo, parcours chronométrés...

10h-13h & 15h-19h
Ouverture publique

10h-13h
Enfants dès 6 mois

Dimanche 14

9h-14h
Ouverture publique

Accès au bassin sportif limité en raison des baptêmes de plongée.

10h-14h
Baptêmes de plongée

Avec les bénévoles du Sub-Atlantique club. À partir de 8 ans, mineurs accompagnés d'un adulte responsable. Sur réservation.
Animation incluse dans le prix d'entrée.

15h-19h
Dès 7 ans

En plus des animations proposées par les maîtres-nageurs, présence d'un magicien, de deux bulles géantes flottantes (waterball) pour se jeter dans l'eau !
Les enfants ne sachant pas nager doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte responsable.
Animations incluses dans le prix d'entrée.



Mardi 16

Journée bien-être

10h-13h
Ouverture publique

15h-21h
Ouverture publique
Ambiance détente

- Soins et massages de 30 min, sur réservation.
- Cours découverte de yoga aquatique dans le bassin ludique à partir de 16h. (30 min, sur réservation)

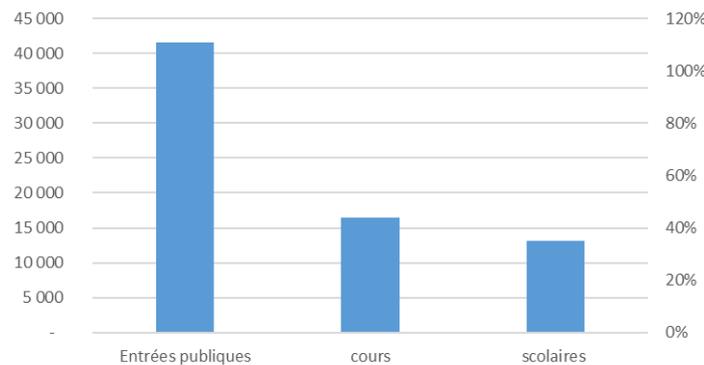
Et aussi, musique d'ambiance avec de la harpe, dégustations de tisanes, thés, infusions. Vente de boissons chaudes.

• Tarif normal : ouverture publique sans soins ni cours.

• Soins 11€ avec accès sauna et hammam inclus.

• Yoga aquatique 8,20 € : avec accès sauna et hammam inclus.
Les bassins sont ouverts aux personnes ne participant pas aux activités, dans le respect d'une ambiance détente.

FRÉQUENTATION ET RECETTE 2019



Avec 333 197 € TTC de recettes annuelles, le centre aquatique réalise sa meilleure année. C'est une hausse de 13 % par rapport à 2018 et de 6 % par rapport à 2015, la première année pleine d'exploitation.

Par ailleurs, l'offre a été optimisée avec la création de 2 nouveaux cours enfants, les vendredis à 17h, pour la rentrée 2019. Le taux de remplissage des cours est supérieur à 90 %.

AU 31 DÉCEMBRE	FRÉQUENTATION TOTALE	FRÉQUENTATION SANS LES SCOLAIRES	FINANCES
2015	71 465	58 388	315 102 €
2016	71 453	57 841	299 065 €
2017	70 077	55 582	292 888 €
2018	66 695	53 114	295 918 €
2019	71 239	58 968	333 197 €



5 ans CAPA



Showtime festival



Jaunay-Sivales - Les Bouskidou



Atelier Part'Age



Showtime festival



Balade contée



Hivernales - Sèrgent Pepper



Réunion annuelle



Cours Trampo fit



Matinée d'éveil



Acquisition Renault Zoé



Projet de conteneurisation des bacs de tri